



**Construisons la coopération
transfrontalière de demain !**

**Gestalten wir die grenzüberschreitende
Zusammenarbeit von morgen !**

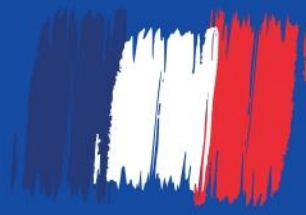


Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière

Sommaire

A. Ambitions de la Collectivité européenne d’Alsace : Mots du Président	2
B. Élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière : Un engagement fort de nos partenaires	3
1. L’adoption d’un Schéma alsacien de coopération transfrontalière : une obligation légale	4
2. Un Schéma en cohérence avec les documents listés dans la loi Alsace.....	6
3. Un Schéma qui s’articule avec les orientations partagées au niveau du Rhin supérieur.....	6
C. Les thématiques du Schéma alsacien de coopération transfrontalière.....	7
1. Agir pour préserver notre qualité de vie	8
2. Bâtir des ponts pour se rejoindre.....	9
3. Se former et travailler ensemble.....	10
4. Le Rhin supérieur, la vallée de la vie	11
5. Innover pour rayonner	12
6. Se parler, se comprendre	13
7. Partager notre patrimoine commun	14
8. Faciliter la vie du citoyen frontalier.....	15
D. L’enjeu du suivi des projets inscrits dans le Schéma.....	16
E. Avis du Conseil de développement d’Alsace	18

A. Ambitions de la Collectivité européenne d'Alsace : Mots du Président



Chers partenaires de la coopération transfrontalière du Rhin supérieur,
Mesdames, Messieurs,

À l'échelle du Rhin Supérieur, nous partageons non seulement une histoire commune, un espace géographique très favorable avec une faune et une flore d'exception et un patrimoine culturel mais aussi des valeurs essentielles, la valeur travail par exemple, un goût très prononcé pour l'innovation, des savoir-faire singuliers et la constante volonté d'accéder à une certaine qualité de vie.

Les projets que vous découvrez dans le Schéma alsacien de coopération transfrontalière sont porteurs de ces valeurs et de nos aspirations communes. Ils permettent au Rhin Supérieur de faire face aux nouveaux défis qui lui sont imposés : la crise sanitaire, l'incertitude politique et militaire aux portes de l'Europe qui fragilisent nos souverainetés énergétique et alimentaire.

En mai dernier, nous présentions les contours de ce Schéma sous la forme d'un travail méthodique qui s'appuyait sur des enjeux structurants : « faire face ensemble », « rayonner ensemble » et « faire mieux ensemble ». Dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des partenaires et des citoyens du Rhin Supérieur, il résulte d'un questionnement fondamental sur ce qui nous réunit à l'échelle rhénane et sur ce qui nous lie dans ce merveilleux territoire, en partant des besoins de chacun et des réalités du terrain.

Vous le constaterez, la grande majorité des projets favorise les transitions nécessaires à l'échelle rhénane : transitions écologique, démographique, démocratique, mobilitaire, urbanistique et numérique. Ils s'attachent également aux questions liées à l'attractivité, au bilinguisme, à la culture, au tourisme et au sport. Dans le choix qui s'est imposé à nous, nous nous sommes posés la question de l'amélioration qu'apporte ces projets à la vie des habitants de l'espace rhénan. En cela, le Schéma constitue un plan d'action stratégique de mise en œuvre des projets transfrontaliers opérationnels qui auront un fort impact sur la vie des citoyens et des citoyennes du Rhin Supérieur. En tant que chef-de-file avec la Collectivité européenne d'Alsace, nous souhaitons nous montrer facilitateurs et accélérateurs de la coopération et de ce travail collectif.

Aujourd'hui, la somme de ces projets permet à l'ensemble des partenaires de la coopération transfrontalière du Rhin Supérieur d'impulser une nouvelle vision de manière transversale : la création de la Life Valley. Il s'agit d'identifier et de mieux faire connaître à travers le monde l'espace du Rhin Supérieur comme un espace privilégié dédié à la vie en insistant sur deux de ses expertises historiques : santé et respect de l'environnement.

Cette Life Valley nous permet de nous projeter : elle constitue un espoir pour notre jeunesse et l'ensemble des habitants du Rhin Supérieur ; elle dessine les contours de notre communauté de destin pour l'avenir.

Chers partenaires, je tenais à vivement vous remercier pour votre implication ainsi que pour le travail effectué au cours de ces derniers mois. Le présent document ne marque que le commencement d'un grand travail qui reste à accomplir pour porter l'ambition transfrontalière qui nous unit.

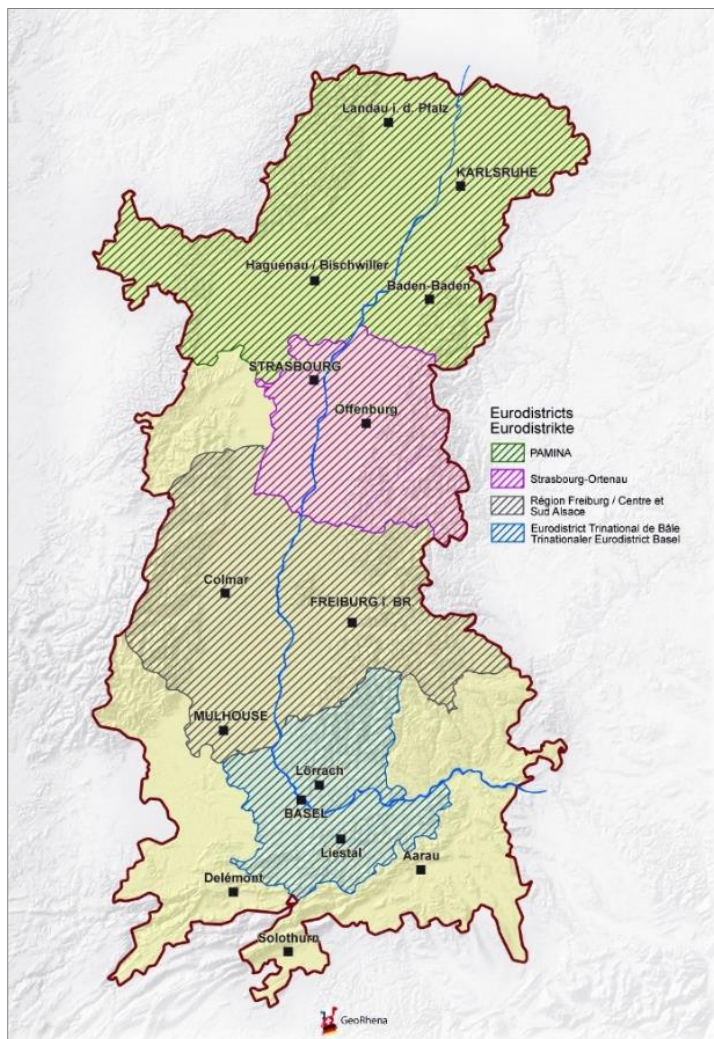
Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace
Frédéric BIERRY

B. Élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière : Un engagement fort de nos partenaires

Souhaitant impliquer d'emblée ses partenaires et amis allemands et suisses à sa démarche, la Collectivité européenne d'Alsace a mis en place **une concertation dépassant largement les attendus de la loi**. De nombreux partenaires ont été associés afin de travailler sur des projets communs et de leur montrer l'unité de vue des acteurs français.

L'exercice d'élaboration du Schéma a été l'occasion de disposer d'**une vision pratiquement complète des actions de coopération mises en œuvre et en cours de préparation à l'échelle du Rhin supérieur**. Il s'agit d'un exercice de grande ampleur qui n'avait encore jamais été réalisé et qui a été l'occasion pour les acteurs du Rhin supérieur de découvrir de nouveaux projets, voire de s'y associer.

▪ *Le territoire transfrontalier du Rhin supérieur*



3 pays pour une superficie de **21 526 km²**

6,2 Millions d'habitants

Le Rhin, frontière de **350km**

272 milliards d'euros de PIB

100 000 travailleurs frontaliers

400 000 entreprises

600 clusters d'entreprises

6 universités regroupées dans le réseau EUCOR avec 150 000 étudiants et 30 000 enseignants

8 partenaires dans le réseau académique TriRhenaTech

5 prix Nobel primés dans les universités

4 Groupements européens de coopération territoriale (Eurodistricts)

44% de surface forestière avec 12 parcs naturels et 2 réserves de biosphère

Territoires de coopération du Rhin supérieur (Source : GeoRhena)

1. L'adoption d'un Schéma alsacien de coopération transfrontalière : une obligation légale

▪ *Ce que dit la loi*

Selon la loi n° 2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace dite « loi Alsace », « *la Collectivité européenne d'Alsace est chargée d'organiser sur son territoire, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics en matière de coopération transfrontalière.*

A ce titre, la Collectivité européenne d'Alsace élabore un Schéma alsacien de coopération transfrontalière. Elle associe notamment à son élaboration l'Etat, la région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg et les autres collectivités territoriales concernées ainsi que leurs groupements et les groupements créés en application des articles L. 1115-4-1 et L. 1115-4-2 [du Code général des Collectivités territoriales], c'est-à-dire les Eurodistricts et les Groupements européens de coopération territoriale (GECT).».

La loi précise également que ce Schéma doit être « *élaboré pour la première fois au plus tard le 1er janvier 2023* », qu'il doit être « *défini en cohérence avec le volet transfrontalier du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation* », porté par la Région, et que « *le Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg [...] est défini en cohérence avec le Schéma alsacien de coopération transfrontalière* ».

▪ *Un exercice partenarial de grande ampleur*

La Collectivité européenne d'Alsace s'est emparée avec détermination de cette nouvelle compétence de chef de file de la coopération transfrontalière et a lancé **un large travail partenarial associant non seulement les partenaires listés par la loi, mais également ses voisins directs** : Länder de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg, Landkreise et Stadtkreise voisins, cantons de la Suisse du Nord-Ouest, organismes consulaires, structures de coopération transfrontalière, pour ne citer que quelques exemples.

En effet, il a paru indispensable aux conseillers d'Alsace de faire de ce Schéma une opportunité pour **réfléchir ensemble à notre communauté de destin rhénane et pour définir en commun des projets prioritaires** qui fassent consensus.

▪ *Une méthodologie centrée sur l'opérationnel*

Il a été choisi d'élaborer une **liste de projets concrets, opérationnels** à court, moyen et long terme et améliorant le quotidien des habitants du Rhin supérieur.

En premier lieu, la Collectivité européenne d'Alsace a réalisé un recensement le plus exhaustif possible de plus de 50 stratégies transfrontalières à l'œuvre dans les 3 pays et des projets existants. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur les partenaires, les porteurs de projets et les Eurodistricts.

Une première liste de 1200 idées de projets, plus ou moins concrètes, a été établie fin 2021. **127 d'entre eux ont été retenus en concertation avec l'ensemble des partenaires du Rhin supérieur.**

Au total, plus d'une **soixantaine de réunions, bilatérales ou multilatérales, et d'ateliers** ont eu lieu sur l'année 2022, impliquant plus de 50 interlocuteurs et partenaires français, allemands ou suisses. 80 partenaires différents portent les projets du Schéma.

Ces chiffres montrent **l'intensité du travail partenarial** qui a permis d'aboutir au document final.

- *Une association particulière des partenaires*

De nombreux échanges ont eu lieu, d'une part en interne, avec les conseillers d'Alsace et les services de la Collectivité européenne d'Alsace mais **également avec des partenaires extérieurs** français (État, Région Grand Est, principaux EPCI), allemands et suisses. Le Schéma a notamment été évoqué régulièrement dans les réunions des instances transfrontalières telles que la Conférence du Rhin supérieur, le Conseil rhénan et le Comité de Coopération Transfrontalière.

La démarche du Schéma a également été présentée aux instances des quatre Eurodistricts qui ont fait remonter leurs enjeux et idées de projets, parfois portés en propre ou par des acteurs de leur territoire.

- *Une association particulière du Conseil de développement d'Alsace.*

Les membres du Conseil de développement d'Alsace ont été saisis pour la première fois le **1^{er} juin 2022** par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace sur le sujet de la coopération transfrontalière et plus particulièrement sur celui de l'élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière.

Outre la sollicitation d'un avis sur le Schéma, le Président a posé la question suivante aux membres : « Comment renforcer notre sentiment d'appartenance à la région du Rhin Supérieur, être des citoyens rhénans vivant dans un même environnement avec nos voisins Allemands et Suisses ? ».

Il leur a ensuite proposé les axes de réflexion suivants : Quels sont les projets transfrontaliers qui ont le plus de sens pour les citoyens ? Être à l'initiative de nouveaux projets transfrontaliers. Quelles doivent être la vision et l'ambition citoyenne de la « **Life Valley** » ?

Les projets portés dans le cadre du présent Schéma reprennent un grand nombre de propositions formulées par les citoyens composant le Conseil de développement.



Lancement du Conseil de développement d'Alsace
(Source : Alexandre Schlub, Collectivité européenne d'Alsace)

2. Un Schéma en cohérence avec les documents listés dans la loi Alsace

Afin de répondre aux obligations figurant dans la loi Alsace, une **attention particulière a été portée aux documents stratégiques** de la Région Grand Est, de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'Agence régionale de santé Grand Est.

Plusieurs réunions ont eu lieu d'une part entre les élus de la Région Grand Est et ceux de la Collectivité européenne d'Alsace et le travail entre les services a été régulier, permettant d'insérer dans le schéma plus d'une vingtaine de projets d'intérêt pour le conseil régional. D'autre part, les services de l'État ont été également associés aux travaux et l'Agence Régionale de Santé Grand Est porte des projets dans le schéma.

Des échanges ont également eu lieu avec les principaux EPCI, dont l'Eurométropole de Strasbourg, pour veiller à la cohérence du schéma avec leurs propres stratégies.



Réunion partenariale du 11 mai 2022 (Source : Alexandre Schlub, Collectivité européenne d'Alsace)

3. Un Schéma qui s'articule avec les orientations partagées au niveau du Rhin supérieur

Comme indiqué précédemment, il a été décidé de ne pas bâtir une énième stratégie transfrontalière qui coexisterait avec celles déjà existantes, mais d'apporter une **contribution opérationnelle**, notamment à la « stratégie 2030 » de la Région métropolitaine Trinationale (RMT).

Lors de la rencontre du Pilier Politique de la RMT du 21 octobre 2022, une articulation a été convenue entre les partenaires et la Collectivité européenne d'Alsace a proposé de s'appuyer sur ce Pilier politique pour assurer le suivi du Schéma après son adoption.

C. Les thématiques du Schéma alsacien de coopération transfrontalière

Se nourrir, se chauffer, se déplacer, se former, se soigner ou encore se protéger, tels sont les **besoins fondamentaux de la vie des citoyens du Rhin supérieur**, dont la satisfaction est aujourd'hui remise en question, alors que la haute qualité de vie est l'une des particularités fortes du Rhin supérieur.

C'est pourquoi l'accent a été mis sur l'identification de projets transfrontaliers contribuant à répondre aux enjeux actuels, à préserver et garantir l'accès pour tous à ces besoins fondamentaux et notamment, aux biens communs transfrontaliers, comme le rappellent les citoyens du Conseil de développement d'Alsace.

Ces projets doivent également contribuer à maintenir la **dynamique de la coopération transfrontalière** qui a pâti de la pandémie. La crise sanitaire a cependant permis de mettre en relief des coopérations vitales, comme le transfert de patients hospitaliers.

Il est attendu de cette dynamique qu'elle fasse émerger prochainement de nouveaux projets sur des sujets qui ont pris une importance forte, afin d'assurer une souveraineté plus forte à l'échelle du Rhin supérieur sur les questions **énergétiques, industrielles ou de mobilité**.

Par ailleurs, cette coopération permet de s'entendre sur des choix importants qui nous concernent tous, comme par exemple, les conflits sur **l'usage de nos ressources naturelles** (sol, eau, forêt...).

Enfin, le maintien de cette **haute qualité de vie et de notre excellence transfrontalière**, caractérisée par l'expertise et l'innovation scientifique ou encore le riche patrimoine culturel, doit également permettre à notre territoire de devenir une véritable vitrine à l'international reflétant toutes les facettes d'une « **vallée de la vie** ».

1. Agir pour préserver notre qualité de vie

L'année 2022 a marqué les esprits avec une série d'évènements particulièrement marquants : guerre en Ukraine, record de chaleur, sécheresse très sévère à différentes échelles, feux de forêts, inflation... Les crises climatique, énergétique et économique successives mettent à mal les besoins fondamentaux des habitants de l'espace rhénan, qui ne sont désormais plus une évidence : s'alimenter durablement, se chauffer, accéder à une eau de qualité...

Les **21 projets** identifiés dans cette thématique et soutenus dans le cadre du Schéma alsacien de coopération transfrontalière, s'attachent à répondre à de **multiples objectifs** :

- Préserver les espèces et les milieux naturels rhénans
- Préserver les ressources en eau en quantité et en qualité
- Préserver la qualité de l'air et quantifier les impacts de la pollution atmosphérique
- Adapter l'agriculture au changement climatique et développer les circuits courts
- Identifier les potentiels, les usages et les besoins énergétiques du territoire
- Accélérer la transition énergétique en soutenant les innovations ainsi que l'essor de l'hydrogène vert et en levant les freins techniques, administratifs, juridiques et psychologiques

Ces projets permettront à la fois des expérimentations locales mais aussi à la mise en place de stratégies à l'échelle du Rhin supérieur pour répondre au mieux aux urgences actuelles.



2. Bâtir des ponts pour se rejoindre

À travers leurs nombreux échanges quotidiens avec leurs voisins outre-frontières, les territoires frontaliers constituent de véritables espaces d'expérimentation novateurs préfigurant l'Europe de demain.

Grâce à la dynamisation progressive des échanges entre espaces riverains, les zones transfrontalières européennes tendent à devenir des laboratoires d'échange. Les frontières sont aujourd'hui traversées par de nombreux flux. Cependant, des efforts restent à faire pour **faciliter les franchissements** car les logiques nationales, pour des raisons sécuritaires, ont parfois tourné le dos à la frontière.

De par ses **431 km de frontières** avec l'Allemagne et la Suisse, la Collectivité européenne d'Alsace est l'un des territoires français les plus concernés par le phénomène frontalier.

La thématique de la mobilité représente un volet central du Schéma et témoigne de la forte attractivité du Rhin supérieur. Ce volet intègre **31 projets** de mobilité considérés comme d'intérêt par les partenaires du Schéma car ils incarnent une **réponse pertinente et durable aux nouveaux enjeux mobilitaire** de territoire et consistent en :

- La création de lignes de bus transfrontalières
- L'ouverture ou remise en service de lignes ferroviaires transfrontalières
- Le développement et sécurisation de pistes cyclables transfrontalières
- La construction de grandes infrastructures routières fluidifiant le trafic
- La facilitation du franchissement du Rhin (ponts et passerelles)

Leur concrétisation permettra *in fine* de développer une offre de transports multimodale et interconnectée favorisant les flux frontaliers pour tous les usagers de notre bassin de vie commun.



3. Se former et travailler ensemble

Avec six millions d'habitants, un PIB de 280 milliards d'euros, 240 000 entreprises, un taux de chômage inférieur aux moyennes nationales et une forte mobilité transfrontalière, **le Rhin Supérieur est une région économique forte et dynamique.**

De nombreuses entreprises de renommée mondiale sont installées dans cet espace tourné vers l'international, offrant une main d'œuvre hautement qualifiée, formée dans les nombreuses universités et établissements d'enseignement supérieur de la région.

Le Rhin supérieur compte près de **170 000 étudiants**. Grâce aux deux regroupements universitaires transfrontaliers que sont EUCOR – Le campus européen et TriRhenaTech, les échanges et la mobilité des étudiants et chercheurs sont facilités.

Les 8 projets de cette thématique ouvrent la voie à un véritable **espace économique et de formation partagé** consistant en plusieurs axes :

- Favoriser les stages de découverte en entreprise allemande ou suisse
- Soutenir l'apprentissage transfrontalier
- Mettre en réseau les entreprises et faciliter le travail transfrontalier
- Encourager les étudiants aux échanges transfrontaliers



4. Le Rhin supérieur, la vallée de la vie

Le Rhin Supérieur est un territoire richement doté en matière de santé. La France, l'Allemagne et la Suisse figurent parmi les pays qui affichent les plus fortes dépenses de santé au monde. Véritable **vallée de la vie**, l'espace rhénan concentre d'importants atouts.

La santé et l'action sociale font partie du **top 5 des secteurs d'activité des frontaliers**, avec 203 établissements de soins publics et privés. La formation de la recherche dans le domaine de la santé est également fortement développé grâce à l'important maillage d'instituts de formation ainsi qu'au campus européen EUCOR regroupant les facultés de médecine. De plus, la richesse industrielle chimique, pharmaceutique et l'innovation dans les biotechnologies témoignent de l'attractivité du Rhin supérieur dans le domaine de la santé. **Espace d'excellence scientifique**, le Rhin Supérieur est un acteur majeur des transitions technologiques et numériques dans le secteur de la santé.

L'aide médicale d'urgence et la gestion coordonnée de catastrophes (naturelles, technologiques, sanitaires) représentent également un enjeu de taille, illustré notamment par la crise sanitaire. La pandémie de Covid-19 a en effet révélé les fragilités et les limites de nos systèmes de santé. La nécessité d'une coordination transfrontalière est apparue pour traiter de questions jusque-là inédites : transferts de patients, traçage des chaînes d'infection, circulation des travailleurs frontaliers...

Les **16 projets** de coopération en matière de santé et de gestion en situation de catastrophe, soutenus dans le cadre du Schéma, permettront à la fois des expérimentations locales, à l'échelle d'un bassin de vie, mais aussi à l'échelle du Rhin Supérieur afin de répondre au mieux aux enjeux actuels suivants :

- Faciliter l'accès aux soins des citoyens frontaliers et développer l'offre
- Assurer les transitions technologique et numérique dans le secteur de la santé
- Prévenir et promouvoir la santé des citoyens
- Développer la coordination de l'aide médicale d'urgence et la gestion des crises
- Assurer la formation médicale transfrontalière



5. Innover pour rayonner

Le Rhin supérieur est **à la pointe dans de nombreux secteurs d'activité** tels que les biotechnologies, les sciences de la vie et de la santé et le numérique. Son personnel qualifié et les distinctions obtenues font rayonner l'excellence du Rhin supérieur dans le monde. À elle seule, la région regroupe cinq prix Nobel en activité et notre tissu universitaire, regroupé au sein d'EUCOR – le campus européen, soutient cette excellence. Pour maintenir cette attractivité dans le Rhin supérieur, il faut donner envie aux habitants d'y rester et attirer les travailleurs qualifiés du monde entier.

Alors que le foncier se raréfie en ville et que les territoires ruraux se vident de leurs habitants, il faut établir des stratégies communes, y compris en matière d'aménagement, pour promouvoir **l'attractivité du Rhin supérieur et le rayonnement de son « excellence transfrontalière »** sans menacer les espaces naturels encore existants.

Un bassin de vie commun ne s'envisage pas non plus sans une approche commune **d'aménagement durable et novateur**. En s'appuyant sur les instruments de planification des trois pays, les acteurs institutionnels se doivent d'avoir une vision à plus long terme, à l'horizon 2045. Les outils promus dans ce Schéma ont pour objectif d'y contribuer.

Les **9 projets** retenus pour cette thématique ont vocation à favoriser l'attractivité et le rayonnement du territoire grâce à :

- L'innovation scientifique ou technique en coordination avec les partenaires institutionnels académiques et privés
- L'aménagement durable et novateur
- Un renforcement de salons professionnels européens ou transfrontaliers



6. Se parler, se comprendre

Pour vivre et travailler ensemble, il faut pouvoir se comprendre. Les citoyens du Rhin supérieur bénéficient d'une richesse linguistique dont ils doivent pouvoir profiter. C'est pour cela qu'aujourd'hui en Alsace, **82,5 % des collégiens et lycéens étudient l'allemand** et que les sections bilingues ont doublé en 10 ans. L'objectif d'une Alsace plurilingue, trait d'union entre les trois nations amies au sein de la communauté de destin du Rhin supérieur, est inscrit dans l'acte de naissance de la Collectivité européenne d'Alsace.

La pratique de la langue du voisin ne doit pas s'arrêter au cadre scolaire, elle doit également **imprégner l'espace sociétal quotidien des citoyens rhénans**. Le développement d'une politique bilingue efficace passe par une coopération accrue avec nos partenaires transfrontaliers pour faire émerger des projets innovants.

Les **12 projets** du Schéma sont en lien avec l'éducation et les associations pour développer des mesures de promotion de la langue régionale. Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace a notamment annoncé la création de l'Office public de la langue régionale d'Alsace afin de dynamiser la culture linguistique régionale à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace. La Collectivité européenne d'Alsace, avec ses partenaires, souhaite concentrer sa stratégie du bilinguisme autour de plusieurs axes :

- Renforcer l'enseignement bilingue et la pratique orale de la langue du voisin
- Redonner une visibilité à la langue régionale dans l'espace sociétal en complémentarité de l'apprentissage scolaire
- Articuler la nouvelle stratégie dans une dimension rhénane
- Promouvoir la formation des enseignants



7. Partager notre patrimoine commun

Qu'ils soient culturels, touristiques ou sportifs, les échanges de part et d'autre du Rhin renforcent la citoyenneté européenne et l'identité du territoire.

Terre de brassage et de rencontres traversée par le Rhin, le territoire du Rhin Supérieur dispose d'un **patrimoine culturel très riche**. Les villes thermales romaines, les châteaux forts, les légendes rhénanes, le cabaret satirique et la tradition du carnaval, les langues dialectales du Nord au Sud, les paysages naturels rhénans et les maisons à colombage, sont autant de témoins de **l'histoire et de la culture communes**.

Cette richesse patrimoniale constitue un atout touristique majeur. Bien que chaque territoire du Rhin Supérieur développe sa propre stratégie touristique, des initiatives transfrontalières existent pour promouvoir de manière coordonnée le Rhin Supérieur. Elles doivent être renforcées.

La **pratique du sport** fait partie intégrante de l'éducation et de la culture. L'activité physique est essentielle pour favoriser l'intégration sociale, tout comme la solidarité intergénérationnelle. Réel vecteur de partage et de cohésion, le sport est un moyen de renforcer une identité commune. L'espace du Rhin Supérieur, territoire sportif avec ses stations de ski et ses multiples chemins de randonnées, le dynamisme de ses clubs, est un lieu propice au **développement d'une offre sportive toujours plus complète et attractive**, s'adressant à tous les publics.

Les projets sportifs sont actuellement majoritairement développés à l'échelle locale. L'objectif du présent Schéma sera de multiplier les échanges à travers tout le périmètre du Rhin Supérieur. La démocratisation des activités pour les personnes à mobilité réduite sera un atout important pour le renforcement de l'inclusion sociale et l'égalité. Le développement des projets sportifs transfrontaliers sera aussi le moyen de promouvoir une activité physique régulière, notamment chez les plus jeunes. Enfin, le Schéma sera l'occasion de réaliser l'ambition de faire du Rhin Supérieur un territoire pleinement impliqué dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, à travers l'initiative d'animations des territoires labellisés « Terre de Jeux 2024 ».

Les **21 projets** inscrits au Schéma ont de multiples ambitions :

- Favoriser l'émergence de projets culturels transfrontaliers
- Soutenir le développement et la mutualisation d'infrastructures culturelles et sportives
- Accentuer la promotion touristique commune à l'échelle du Rhin supérieur
- Intensifier les rencontres transfrontalières autour du sport pour les jeunes



8. Faciliter la vie du citoyen frontalier

Les interactions entre les trois pays du Rhin supérieur sont nombreuses. Elles concernent notamment l'emploi, mais aussi la consommation (biens de consommation, culture, tourisme) ou la santé.

De nombreux services publics sont concernés de part et d'autre de la frontière par ces situations individuelles et les questions que leur posent ces usagers transfrontaliers, ce sont les centres des impôts, les caisses de retraite, les services de santé, des Maisons de service, etc.

Plusieurs structures, telles que le réseau des quatre INFOBEST, le Centre européen de la consommation, les services de placement transfrontalier ou les Eurodistricts, apportent des réponses aux questions des usagers traversant régulièrement, voire quotidiennement, la frontière.

Les **9 projets** retenus dans la thématique visent à :

- Développer des lieux et des outils numériques pour avoir accès à l'information et à du conseil
- Favoriser l'accès des citoyens à des services transfrontaliers
- Parvenir à un service public transfrontalier innovant
- Favoriser les synergies entre les structures existantes



D. L'enjeu du suivi des projets inscrits dans le Schéma

Afin de pouvoir rendre compte régulièrement de la mise en œuvre des projets, la Collectivité européenne d'Alsace assurera le suivi, le pilotage, l'évaluation et la communication du Schéma alsacien de coopération transfrontalière à compter de 2023. La Collectivité européenne d'Alsace proposera ainsi une version révisée annuellement du document, dans le cadre d'un comité *ad hoc*.

▪ *La mise en place d'une gouvernance*

Un **comité de suivi** du Schéma sera mis en place. Cette instance, pilotée par la Collectivité européenne d'Alsace et associant les collectivités territoriales citées dans la loi Alsace (Région Grand Est, principaux EPCI, Eurodistricts) ainsi que l'État, aura pour fonction d'assurer un suivi global de la démarche « SACT », et en particulier de faire un point régulier sur l'avancement des projets retenus. C'est également à ce niveau que pourront se coordonner les différentes structures présentes afin de parler d'une voix commune dans les instances de coopération à l'échelle du Rhin supérieur. C'est enfin là que la cohérence entre les différents Schémas (SRDEII, SCT de l'EMS...) pourra être maintenue.

Ce comité de suivi au niveau du versant français du Rhin supérieur se réunira une fois par an et comprendra des représentants des instances suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace
- Région Grand Est
- Eurométropole de Strasbourg
- Mulhouse Alsace Agglomération
- Colmar Agglomération
- Communauté d'Agglomération de Haguenau
- Saint-Louis Agglomération
- Communauté d'Agglomération de Sélestat
- Eurodistricts du Rhin supérieur (PAMINA, Strasbourg-Ortenau, Région Freiburg – Centre et Sud Alsace, Eurodistrict trinational de Bâle)

Le comité de suivi pourra être élargi, une fois par an, à des représentants des partenaires frontaliers et des organes de la coopération qui se sont impliqués dans l'élaboration du Schéma tels que :

- Land de Bade-Wurtemberg
- Land de Rhénanie-Palatinat
- Canton de Bâle-Ville
- Canton de Bâle-Campagne
- Conférence du Rhin supérieur
- Conseil rhénan/Conférence du Rhin supérieur/Comité de Coopération Transfrontalière
- Les partenaires et porteurs des projets

Il pourra également s'adosser aux réunions du Pilier Politique de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT) pour bien matérialiser la contribution du Schéma à la stratégie RMT et éviter de créer une nouvelle instance transfrontalière.

Il importe en effet de capitaliser sur l'enthousiasme constaté autour de l'élaboration du Schéma, et de le mettre à profit pour discuter avec l'ensemble des acteurs de l'évolution du document telle qu'esquissée plus haut.

La Collectivité européenne d'Alsace mettra également en place d'un outil de suivi des projets retenus dans le cadre du Schéma. L'objectif final de cette démarche est de pouvoir mettre à disposition de tous les partenaires une liste à jour des projets contenus dans le Schéma, sur une **plateforme Internet dédiée**, afin que chaque partenaire puisse aisément accéder aux informations relatives à un projet en français et en allemand. Cet outil constitue d'ailleurs l'une des actions à réaliser contenues dans le Schéma.

Disposant d'indicateurs, **chaque projet fera l'objet d'une évaluation de son impact sur les citoyens** du Rhin supérieur. Cette évaluation devra permettre de bien orienter l'action de la Collectivité européenne d'Alsace et de ses partenaires, de piloter efficacement la coopération transfrontalière et de fournir des éléments à communiquer au grand public.

▪ *Le renforcement des actions de communication*

Les partenaires ont relevé, notamment lors de la réunion du 11 mai 2022, une difficulté forte de porter à la connaissance des citoyens du Rhin supérieur les projets transfrontaliers mis en œuvre et leur contribution à l'amélioration de la qualité de la vie.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance de nos concitoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur, il importe ainsi de **mettre en œuvre une communication transfrontalière renforcée**. Celle-ci passera par différents canaux, notamment :

- Diffusion large du Schéma, dans une version adaptée aux citoyens ;
- Réalisation de supports de communication présentant l'avancée des différents projets ;
- Informations régulières et multicanaux sur l'avancement des projets contenus dans le Schéma (points presse, réunions de chantier...);
- Conférences de presse adossées aux réunions du Comité de suivi « SACT ».

▪ *La mobilisation de moyens financiers de la collectivité au bénéfice des projets*

La réalisation des ambitions du Schéma ne pourra se faire sans la mobilisation de moyens financiers à la hauteur des enjeux. L'adoption du Schéma par les conseillers d'Alsace n'a pas pour objectif de voter le budget alloué aux différents projets retenus. En revanche, la labellisation au titre du Schéma garantit aux porteurs un intérêt marqué de la Collectivité européenne d'Alsace.

Enfin, les porteurs de projets qui n'ont pu proposer des actions en 2022 pourront présenter de nouvelles opérations par la suite. Une attention particulière sera donnée aux projets de plus faible ampleur, déroulant leurs actions à l'échelle des Eurodistricts, notamment.



E. Avis du Conseil de développement d'Alsace

« Pour une coopération transfrontalière positive ! »

Les citoyens rhénans changent, ils sont connectés, ils voyagent, ils comparent, ils innovent. L'époque exige d'être plus réactif sur les secteurs d'avenir, en utilisant les réseaux, les forces et les talents de notre territoire. Les défis climatiques, énergétiques, sociaux, géopolitiques, numériques posent également la question de nouvelles vitalités démocratiques et d'implication des citoyens.

Souvent dénommée « laboratoire de l'Europe », notre région demeure divisée par des systèmes nationaux différents qui complexifient la vie quotidienne, économique, culturelle en raison de cet « effet frontière ». Les obstacles demeurent et la coopération transfrontalière se limite parfois à une recherche de solutions à des problèmes, portant ainsi un message négatif. **Il ne faudrait pas, en ces temps de contagion bureaucratique et d'explosion des normes, ajouter de la complexité.**

Au contraire, **la coopération transfrontalière doit être positive en accompagnant les transitions et en répondant aux exigences de l'époque.** Le Conseil de développement d'Alsace souhaite valoriser la plus-value frontalière plutôt que les difficultés. **Vivre sur une frontière est une motivation à toujours franchir les barrières, à se dépasser.** Au sein de nos territoires, Il faut **échanger sur les bonnes pratiques et les projets**, même si parfois d'apparence ils n'ont rien de transfrontalier, afin de construire les dynamiques de la région ensemble. Les solutions existent au niveau local.

Le Conseil de développement d'Alsace, dans tous les groupes de travail, a souligné l'attente de dynamiques communes, cohérentes et partagées le long du Rhin. A territoire et enjeux communs, réponses élaborées en commun !

La coopération transfrontalière doit également sortir des comités et spécialistes pour devenir une aire de projets facilités pour toutes celles et ceux qui portent spontanément cette capacité d'innovation. La force de vie de l'espace rhénan a toujours porté ses habitants. La CeA pourrait avec les acteurs de la coopération transfrontalière s'inspirer de ces ancrages symboliques et réseaux de compétences et de créativité pour imaginer de nouvelles gouvernances correspondant aux attentes des citoyens.

Nous souhaitons avant toute chose **défendre nos biens communs transfrontaliers**, qu'ils soient environnementaux, économiques, alimentaires ou culturels. Nous souhaitons continuer de rayonner et assurer un avenir rhénan et européen durable aux futurs générations !

Le Conseil de développement salue le travail conséquent de la Collectivité européenne d'Alsace autour du SACT, qui permet de voir l'importance des projets en cours et à venir. **Ce schéma évolutif pourra donner une certaine cohérence aux différentes stratégies et projets des acteurs répondant directement à notre souhait de voir un jour une vision globale de développement du Rhin Supérieur. C'est peut-être cela la LIFE VALLEY !**

Les projets portés par les différents acteurs et parties prenantes du Schéma répondent en partie à la multiplicité des enjeux que nous avons soulevée. Nous n'avons pas, pour des raisons évidentes, pu analyser les 1000 projets. Cependant une concordance de choix est apparue lors de la confrontation avec les listes des

projets retenues par la CeA pour une mise en œuvre rapide. Certains projets issus de nos groupes de travail ont également été proposés par d'autres acteurs comme notamment un media rhénan. Nous espérons également que nos visions et projets pourront être utiles à ce grand travail pour une coopération transrhénane dynamique.

Nous savons que ce Schéma alsacien de coopération transfrontalière n'est pas figé, qu'il est avant tout le commencement d'une nouvelle démarche et qu'il aura cette capacité d'évoluer.

Pour l'avenir, nous souhaitons que soient portées au sein du SACT certaines lignes de force pour favoriser le « sentiment d'appartenance » qu'il nous a été demandé d'enrichir.

Nos lignes de force !

Rendre la coopération transfrontalière accessible

- Une réflexion sur le trop plein bureaucratique national, européen et local
- Une vulgarisation de la thématique et une dédramatisation de la difficulté à monter des projets afin de motiver professeurs, jeunes, associations, entreprises, à franchir le pas vers nos voisins transfrontaliers.
- Des portails d'entrée unique réels ou virtuels pour favoriser l'élaboration de projets, la mise en réseaux des acteurs et l'accès aux bonnes pratiques
- Un réflexe de consultation des citoyens rhénans en cas de projets transfrontaliers.

Donner une cohérence au Rhin Supérieur comme communauté de destin

- Les langues comme « impératifs » et champ d'actions pour les jeunes en leur donnant envie de connaître les pays voisins et l'histoire régionale
- Une réflexion d'ensemble en amont de chaque décision de la CeA pour tenir compte de « l'intérêt frontalier »
- Une stratégie d'aménagement et de développement à l'échelle du Rhin Supérieur pour répondre ensemble aux enjeux d'avenir autour de nos biens communs culturels, linguistiques, environnementaux, paysagers, universitaires et économiques, etc.

Fédérer autour de symboles

- Identifier et valoriser des lieux-totems, des symboles contemporains de notre espace de vie commun et porteurs de fiertés locales – bâtir une carte des symboles modernes du Rhin Supérieur.
- Rendre lisible cette communauté en fédérant les acteurs publics et privés autour un signe commun (logo, mascotte...) à l'entrée des villes ou sur les sites internet des collectivités et un média commun.